

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, October 22, 2024

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met with videoconference this day at 6:30 p.m. [ET] to study emerging issues related to the committee's mandate.

Senator Paul J. Massicotte (*Chair*) in the chair.

The Chair: Honourable senators, my name is Paul J. Massicotte. I am a senator from Quebec and I'm the chair of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

I would like to ask my fellow committee members to introduce themselves, starting on my right.

Senator Hartling: Senator Hartling from New Brunswick, replacing Senator David Arnot.

Senator Galvez: Rosa Galvez, Quebec.

Senator D. M. Wells: David Wells from Newfoundland and Labrador.

[*Translation*]

The Chair: The committee has again invited the Commissioner of the Environment and Sustainable Development along with members of his team and officials from departments to appear as part of its study on emerging issues related to the committee's mandate for a briefing session on the commissioner's performance audit report on contaminated sites in the North.

Please note that the commissioner is not here. Owing to technical problems with VIA Rail, he won't be here. However, we apparently have the best in class and I'm sure all will go well.

We welcome, from the Office of the Auditor General of Canada, replacing Mr. DeMarco, Kimberley Leach, Principal, and Marie-Pierre Grondin, Director. From Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada, we welcome Rob Wright, Associate Deputy Minister, Northern Affairs, and Georgina Lloyd, Assistant Deputy Minister, Northern Affairs.

We also welcome, from Environment and Climate Change Canada, Nicole Cote, Director General, Environmental Protection Operations, and Seth Cain, Director, Contaminated Sites Division.

From Transport Canada, we have Ross Ezzeddin, Director General, Air and Marine Programs, and Adele Cooper, Director, Environmental Management.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 22 octobre 2024

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 18 h 30 (HE), avec vidéoconférence, pour l'étude de nouvelles questions concernant le mandat du comité.

Le sénateur Paul J. Massicotte (*président*) occupe le fauteuil.

Le président : Honorables sénateurs, je m'appelle Paul J. Massicotte. Je suis un sénateur du Québec et je suis président du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

Je demanderais à mes collègues du comité de se présenter, en commençant par ma droite.

La sénatrice Hartling : Je suis la sénatrice Hartling du Nouveau-Brunswick; je remplace le sénateur David Arnot.

La sénatrice Galvez : Rosa Galvez, du Québec.

Le sénateur D. M. Wells : David Wells, de Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

Le président : Le comité a invité de nouveau le commissaire à l'environnement et au développement durable, ainsi que les membres de son équipe et les représentants des ministères, à comparaître dans le cadre de son étude sur de nouvelles questions concernant le mandat du comité, dans le cadre d'une séance d'information sur son rapport de vérification de gestion portant sur les sites contaminés dans le Nord.

Je remarque que le commissaire n'est pas présent. En raison de problèmes techniques avec VIA Rail, malheureusement, il sera absent. Toutefois, nous avons supposément les meilleurs de la classe et je suis certain que tout ira bien.

Nous accueillons, du Bureau du vérificateur général du Canada, pour remplacer M. DeMarco, Kimberley Leach, directrice principale, et Marie-Pierre Grondin, directrice. De Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, nous accueillons Rob Wright, sous-ministre délégué, Affaires du Nord, et Georgina Lloyd, sous-ministre adjointe, Affaires du Nord.

Nous accueillons également, d'Environnement et Changement climatique Canada, Nicole Cote, directrice générale, Activités de protection de l'environnement, et Seth Cain, directeur, Direction des sites contaminés.

De Transports Canada, nous avons Ross Ezzeddin, directeur général, Programmes aériens et maritimes, et Adele Cooper, directrice, Gestion environnementale.

Welcome, and thank you for being with us.

You will have five minutes for your opening remarks.

The floor is yours, Mr. Dompierre.

Martin Dompierre, Assistant Auditor General, Office of the Auditor General of Canada: I'm Martin Dompierre, Assistant Auditor General filling in for Mr. DeMarco, who, as you've said, has been on a train for several hours and is unable to join us this evening. Since Mr. DeMarco gave his statement and presented the topic during the last meeting, we do not have opening remarks. As you've mentioned, Ms. Kimberley Leach is with us to speak about the report on contaminated sites in the North. She is accompanied by Marie-Pierre Grondin, Director.

I'll give the floor to the next person who wishes to make opening remarks. We will be ready to answer your questions afterwards.

[English]

Nicole Cote, Director General, Environmental Protection Operations, Environment and Climate Change Canada: My name is Nicole Cote as mentioned. I am the Director General of the Environmental Protection Operations directorate, Environment and Climate Change Canada. I am at the committee today to respond to questions related to the report that has been already mentioned.

We want to thank the commissioner and all of his team for their work and appreciate the observations of the work that the Government of Canada is doing to protect the environment and human health from the effects of historical contaminated sites. This work is an important component of reconciliation with Indigenous peoples.

Contamination at most federal sites is the result of historic activities going back decades to a time when pollution prevention and the principle of polluter pays may not have applied, and understanding of the impacts of various chemicals was limited.

The Federal Contaminated Sites Action Plan, affectionately known as FCSAP, funds the management of the majority of federal contaminated sites in Canada. Throughout this program, Environment and Climate Change Canada, or ECCC, provides the policy and administrative leadership through a range of federal custodians, including Transport Canada and Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada that are here with us tonight. The Treasury Board of Canada Secretariat is primarily responsible for administering and maintaining the federal contaminated sites inventory, which is a repository of all

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie d'avoir accepté notre invitation.

Cinq minutes sont réservées pour vos allocutions d'ouverture.

La parole est à vous, monsieur Dompierre.

Martin Dompierre, vérificateur général adjoint, Bureau du vérificateur général du Canada : Je suis Martin Dompierre, vérificateur général adjoint et substitut de M. DeMarco qui, comme vous l'avez dit, est dans un train depuis quelques heures et n'est pas en mesure de se joindre à nous ce soir. Puisque M. DeMarco a prononcé son discours d'allocution et a présenté le sujet lors de la dernière réunion, nous n'aurons pas de déclaration d'ouverture. Comme vous l'avez mentionné, Mme Kimberley Leach nous accompagne pour parler du rapport sur les sites contaminés dans le Nord. Elle est accompagnée de Marie-Pierre Grondin, qui est directrice.

Je cède la parole à la prochaine personne qui souhaite faire sa déclaration d'ouverture. Nous serons prêts à répondre à vos questions par la suite.

[Traduction]

Nicole Cote, directrice générale, Activités de protection de l'environnement, Environnement et Changement climatique Canada : Bonjour, je m'appelle Nicole Cote, et je suis la directrice générale des Activités de protection de l'environnement à Environnement et Changement climatique Canada. Je témoigne aujourd'hui devant le comité pour répondre à des questions sur le rapport qui a déjà été mentionné.

Nous aimerions remercier le commissaire et toute son équipe pour leur travail. Nous prenons note des observations concernant le travail effectué par le gouvernement du Canada pour protéger l'environnement et la santé humaine des effets provenant des anciens sites contaminés. Ce travail est une composante importante de la réconciliation avec les peuples autochtones.

La contamination présente dans la plupart des sites fédéraux découle d'anciennes activités qui ont eu lieu il y a plusieurs décennies, à une époque où la prévention de la pollution et le principe du pollueur-payeur ne s'appliquaient peut-être pas et où les effets de divers produits chimiques étaient peu connus.

Le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux fournit le financement pour la majorité des sites contaminés fédéraux au Canada. Grâce à ce programme, Environnement et Changement climatique Canada, ou ECCC, offre un leadership stratégique et administratif par l'entremise de plusieurs gardiens fédéraux, y compris Transports Canada et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, qui sont présents aujourd'hui. Le Secrétariat du Conseil du Trésor est principalement responsable de l'administration et de la mise à jour de l'inventaire des sites contaminés fédéraux, un répertoire de tous nos sites contaminés

of our known contaminated sites. They provide support and advice to ECCC as part of the secretariat.

The government is responsible for other contaminated sites, such as those managed under the Northern Abandoned Mine Reclamation Program, which was considered as part of the audit as well as other sites from other custodians and those under the responsibility of Atomic Energy of Canada Limited.

Rob Wright will be speaking more to the Northern Abandoned Mine Reclamation Program.

The Federal Contaminated Sites Action Plan has provided government with a robust process for identifying, assessing and remediating contaminated sites. It's a process based on tools and guidelines established by the Canadian Council of Ministers of the Environment. Within the funding provided, FCSAP has prioritized the clean-up of sites that pose the highest risk to human health and the environment, which is determined by using the national tools that we have available.

The government has made significant progress on its contaminated sites. The Federal Contaminated Sites Action Plan was established in 2005, and, to date, more than 24,000 federal sites have been identified. Of these, more than three quarters has been closed, meaning risks to the environment or human health have been eliminated or reduced to acceptable levels.

There has been significant work to address contaminated sites on reserve lands and in the North, which has been a significant source of employment and business opportunities for Indigenous peoples.

With respect to liability, when FCSAP first started, we didn't have the greatest detail about the extent or the number and complexities of the federal sites that were known at the time. So in 2005, after the first year FCSAP, the government had initially estimated 10,000 of these suspected sites. We now know more about federal contaminated sites than ever before, and this has led to a greater understanding of what would be considered contamination and has led to the increase in the 24,000 number that I gave you earlier.

As more sites have been identified, assessed and remediation action plans develop, the recorded liability has increased to reflect more accurately the cost to Canadians. Without significant actions taken by the government through the FCSAP program and the Northern Abandoned Mine Reclamation Program, that liability would be roughly \$4.6 billion higher than it is today.

connus. Le secrétariat offre également du soutien et des conseils à ECCC.

Le gouvernement est responsable d'autres sites contaminés, par exemple ceux régis par le Programme de remise en état des mines abandonnées du Nord, qui a été évalué dans le cadre de l'audit, tout comme d'autres sites gérés par d'autres gardiens et ceux qui relèvent d'Énergie atomique du Canada limitée.

Rob Wright parlera davantage du Programme de remise en état des mines abandonnées du Nord.

Le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux fournit au gouvernement un processus robuste lui permettant de repérer, d'évaluer et de remettre en état les sites contaminés. Le processus se fonde sur les outils et les lignes directrices du Conseil canadien des ministres de l'Environnement. En fonction du financement prévu, le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux priorise le nettoyage des sites qui posent le plus grand risque pour la santé humaine et l'environnement. Ce risque est évalué grâce aux outils nationaux qui sont à notre disposition.

Le gouvernement a fait de grands progrès pour ce qui est des sites contaminés. Le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux a été créé en 2005 et, jusqu'à présent, plus de 24 000 sites fédéraux ont été identifiés. De ce nombre, plus des trois quarts ont été fermés, ce qui signifie que les risques pour l'environnement et la santé humaine ont été éliminés ou ramenés à des niveaux acceptables.

De nombreux efforts ont été déployés pour gérer les sites contaminés qui se trouvent dans des réserves et dans le Nord, ce qui s'est traduit par de nombreuses occasions d'emploi et d'affaires pour les peuples autochtones.

En ce qui concerne le passif, lorsque le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux a été lancé, nous ne disposions pas des renseignements les plus détaillés sur l'étendue, le nombre et la complexité des sites fédéraux connus à l'époque. Ainsi, en 2005, un an après le lancement du plan d'action, le gouvernement avait initialement estimé à 10 000 le nombre de ces sites présumés. Aujourd'hui, nous en savons plus que jamais sur les sites contaminés fédéraux, ce qui nous a permis de mieux comprendre ce qui est considéré comme une contamination et d'augmenter le chiffre de 24 000 que j'ai mentionné plus tôt.

Au fur et à mesure que de nouveaux sites ont été identifiés et évalués, et que des plans d'action d'assainissement ont été élaborés, le passif comptabilisé a augmenté afin de refléter plus précisément le coût pour les Canadiens. Sans les mesures importantes prises par le gouvernement dans le cadre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux et du Programme de remise en état des mines abandonnées du Nord, ce passif serait supérieur d'environ 4,6 milliards de dollars à ce qu'il est aujourd'hui.

Environmental liability is driven by a range of factors, and many of those factors are very challenging to address. Costs to remediate sites have increased due to inflation, given the length of time this program has existed. Remaining sites are the ones that are most complex, and that is partially why they have taken so long, or they are located in remote parts of Canada in northern areas, which adds complexities in terms of accessing those sites.

In addition, contaminants spread further over time. New contaminants are emerging that we didn't know about at the time of the initial investment in the program.

The government's view is that FCSAP is fulfilling its core objectives of reducing risks to both human health and the environment and reducing federal liabilities associated with the sites that have been funded to address. The government takes the results of this audit as an opportunity for continued improvement. We will encourage practices to improve costs and liability estimates, manage sites in a manner that is resilient to climate change, and engage Indigenous peoples and the public and ensure final closure documentation is completed in a timely manner. We have also improved performance measurement, transparency and reporting within available funding in line with the program's ongoing commitment to achieve its objectives and support other government priorities.

Thank you for the opportunity to provide those opening comments. I will now turn to Mr. Wright, if that is appropriate.

Rob Wright, Associate Deputy Minister, Northern Affairs, Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada: Thank you very much, Mr. Chair and honourable senators. I am joined virtually by Ms. Georgina Lloyd, Assistant Deputy Minister of Northern Affairs, who is attending an oversight meeting for the Faro Mine in the Yukon.

I would like to begin by acknowledging that we are meeting on the unceded traditional territory of the Algonquin Anishinaabeg people.

[Translation]

My department welcomes the Commissioner of the Environment and Sustainable Development's audit of the Northern Contaminated Sites program. It provides us with invaluable information and recommendations to better fulfill our important mandate of managing contaminated sites in Northern Canada.

Le passif environnemental est déterminé par une série de facteurs, pour la plupart très difficiles à gérer. Les coûts d'assainissement des sites ont augmenté en raison de l'inflation, compte tenu de l'ancienneté de ce programme. Les sites restants sont les plus complexes, ce qui explique en partie pourquoi ils ont demandé autant de temps. Il se peut également qu'ils soient situés dans des régions éloignées du Canada, notamment dans des zones nordiques, ce qui complique l'accès à ces sites.

En outre, les contaminants se propagent davantage au fil du temps. De nouveaux contaminants que nous ne connaissions pas au moment de l'investissement initial dans le programme peuvent faire surface.

Le gouvernement estime que le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux remplit ses principaux objectifs, à savoir la réduction des risques pour la santé humaine et l'environnement, ainsi que la réduction du passif fédéral lié aux sites dont le traitement a été financé. Le gouvernement considère les résultats de cet audit comme une occasion d'amélioration continue. Nous encouragerons les pratiques visant à améliorer les estimations des coûts et du passif, à gérer les sites de manière à ce qu'ils résistent au changement climatique, à assurer la participation des populations autochtones et de la population générale et à veiller à ce que la documentation relative à la fermeture définitive soit complétée en temps voulu. Nous avons également amélioré la mesure du rendement, la transparence et l'établissement de rapports dans la limite des fonds disponibles, conformément à l'engagement permanent du programme d'atteindre ses objectifs et de soutenir les autres priorités du gouvernement.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de faire ces commentaires préliminaires. Je vais maintenant donner la parole à M. Wright, si vous le souhaitez.

Rob Wright, sous-ministre adjoint, Affaires du Nord, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada : Merci beaucoup, monsieur le président et honorables sénateurs. Je suis accompagné virtuellement par Mme Georgina Lloyd, sous-ministre adjointe des Affaires du Nord, qui assiste à une réunion de surveillance de la mine Faro, au Yukon.

J'aimerais commencer par reconnaître que nous nous réunissons sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe.

[Français]

Mon ministère accueille la vérification du commissaire à l'environnement et au développement durable du Programme des sites contaminés du Nord. Il nous fournit des informations et des recommandations précieuses afin de mener à bien notre important mandat de gestion des sites contaminés dans le Nord du Canada.

This program, administered by Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada, is currently responsible for managing more than 160 active contaminated sites. The program aims to reduce or eliminate, where possible, the risks for human and environmental health, and to decrease the federal environmental liability associated with contaminated sites in the North, while promoting socio-economic opportunities for Indigenous peoples and residents of the North.

This last part is important. The program plays an essential role in our department's commitment to self-determination and economic reconciliation, while ensuring that Indigenous partners contribute to project governance. The program also promotes benefits such as better access to employment, training and economic opportunities arising from the various projects.

[English]

Many of the 160-plus sites within the Northern Contaminated Sites Program were abandoned years ago. These "legacy sites" are not subject to current legislation that requires site owners to have plans in place to finance the decommissioning of these facilities. So when it comes to reducing risks to human and environmental health, and to covering the costs of the clean-up of these projects, it's the Government of Canada that has inherited this important responsibility.

It is important to point out that the Northern Contaminated Sites Program is making progress. Approximately 85% of the sites in the program have now been closed, meaning that environmental liabilities have been significantly reduced, and more than an additional 50 sites have been remediated and are pending closure or are now under long-term monitoring.

The audit before you points out that financial liabilities for completing this important work have increased substantially. At the same time, it is important to note that the number of sites has increased over time and the regulatory environment has continued to evolve. Perhaps equally important, the program has matured to a point where remediation strategies and, therefore, clear project scopes for the largest projects are now being developed. It is not so much that the costs have increased. It is more that the full costs are now being calculated.

In other words, these liabilities are based on a more solid foundation of the scope and scale of the work required to remediate these large and complex sites, and are informed by remediation plans being reviewed and adjusted through co-management regimes and regulatory reviews.

Ce programme, administré par Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, est actuellement responsable de la gestion de plus de 160 sites contaminés actifs. Le programme vise à réduire ou à éliminer, dans la mesure du possible, les risques pour la santé humaine et environnementale et à diminuer la responsabilité environnementale fédérale associée aux sites contaminés dans le Nord, tout en faisant la promotion des possibilités socioéconomiques pour les Autochtones et les résidents du Nord.

Cette dernière partie est importante. Le programme joue un rôle essentiel dans l'engagement de notre ministère envers l'autodétermination et la réconciliation économique, tout en garantissant la participation des partenaires autochtones à la gouvernance des projets et en privilégiant des retombées comme une plus grande accessibilité à l'emploi, à la formation et aux opportunités économiques émanant des différents projets.

[Traduction]

Un grand nombre des plus de 160 sites du Programme des sites contaminés du Nord ont été abandonnés il y a des années. Ces « anciens sites » ne sont pas assujettis à la loi actuelle, qui exige des propriétaires de sites qu'ils mettent en place des plans pour financer le déclassement des installations. Ainsi, lorsqu'il s'agit de réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement et de couvrir les coûts de nettoyage de ces sites, c'est le gouvernement du Canada qui a hérité de cette importante responsabilité.

Il est important de souligner que le Programme des sites contaminés du Nord progresse bien. Environ 85 % des sites visés par le programme ont été fermés, ce qui signifie que le passif environnemental a été considérablement réduit, et plus de 50 autres sites ont été assainis et sont en attente de fermeture ou font maintenant l'objet d'une surveillance à long terme.

L'audit qui vous est présenté souligne que les passifs financiers liés à l'achèvement de cet important travail ont considérablement augmenté. En même temps, il est important de noter que le nombre de sites a augmenté au fil du temps et que le cadre réglementaire a continué d'évoluer. Il est peut-être tout aussi important de noter que le programme a atteint un niveau de maturité tel que des stratégies d'assainissement et, par conséquent, une définition claire de la portée des projets les plus importants sont en voie d'élaboration. Ce n'est pas tant que les coûts ont augmenté. C'est plutôt que les coûts totaux sont maintenant calculés.

En d'autres termes, ces passifs reposent sur une base plus solide quant à la portée et à l'ampleur des travaux nécessaires à l'assainissement de ces sites vastes et complexes, et sont fondés sur des plans d'assainissement revus et ajustés dans le cadre de régimes de cogestion et d'examen réglementaires.

The Faro Mine Remediation Project and the Giant Mine Remediation Project, two of the most complex contaminated site projects from both technical and regulatory perspectives, are good examples of the progress being made.

[Translation]

The remediation plan for the Faro Mine project is currently under regulatory review, and the work is progressing in parallel to construction of an urgently needed permanent water treatment plant. New revegetation initiatives on the site are also providing Indigenous people with employment opportunities, while enabling community members to begin reconnecting with the land.

At the same time, the Giant Mine project entered the implementation phase in fall 2022, and groundbreaking for the new permanent water treatment plant took place in summer 2023.

[English]

As we move forward, we are confident that implementing the commissioner's recommendations will enable us to build upon this progress and achieve more in the years ahead. We are committed to bolstering our existing practices and developing new ways to more effectively reduce risks to the environment and human health, better integrate long-term sustainability issues, improve communications with the public and enhance opportunities for Indigenous people to benefit from the management of contaminated sites in the North.

Thank you, *meegwetch*.

[Translation]

The Chair: Thank you. We'll go immediately to the question period.

Senator Galvez: Thank you all for being with us this evening to answer our questions.

[English]

First, I would like to congratulate you in the sense that you put this report together — it is not a nice picture, but it is a real picture of what is going on in the North. You have 24,000 sites, and you say that the liability is growing with time as you do the assessments. My first question is this: How did it go from 2.9 billion in 2004 to 10.1 billion in 2022-23? What are the factors that have increased this? That is my first question.

Ms. Cote: Would you like the principals first?

Senator Galvez: Who can answer the question?

Le projet d'assainissement de la mine Faro et le projet d'assainissement de la mine Giant, deux des projets de sites contaminés les plus complexes d'un point de vue technique et réglementaire, sont de bons exemples des progrès réalisés.

[Français]

Le plan de remédiation du projet de la mine Faro fait actuellement l'objet d'un examen réglementaire et les travaux progressent parallèlement à la construction urgente d'une usine permanente de traitement de l'eau. De nouvelles initiatives de revégétalisation du site offrent également des possibilités d'emplois aux Autochtones, tout en permettant aux membres de la communauté de commencer à renouer avec le territoire.

Simultanément, le projet de la mine Giant est passé à la phase de mise en œuvre à l'automne 2022, et la première pelletée de terre de la nouvelle station d'épuration permanente a été faite à l'été 2023.

[Traduction]

Nous sommes convaincus que la mise en œuvre des recommandations du commissaire nous permettra de nous appuyer sur les progrès réalisés en vue d'accomplir davantage dans les années à venir. Nous nous engageons à améliorer nos pratiques existantes, à concevoir de nouvelles mesures qui nous permettront de réduire plus efficacement les risques pour l'environnement et la santé humaine, à mieux intégrer les enjeux de durabilité à long terme, à améliorer la communication avec la population et à faire en sorte que les peuples autochtones bénéficient davantage de la gestion des sites contaminés dans le nord du pays.

Merci, *meegwetch*.

[Français]

Le président : Merci beaucoup. Nous allons procéder immédiatement à la période des questions.

La sénatrice Galvez : Merci à vous tous d'être avec nous ce soir pour répondre à nos questions.

[Traduction]

Tout d'abord, je tiens à vous féliciter d'avoir élaboré ce rapport. Il n'est certes pas très reluisant, mais il donne une image réelle de la situation dans le Nord. Vous avez indiqué que 24 000 sites avaient été recensés et vous dites que le passif augmente au fur et à mesure que vous procédez aux évaluations. Ma première question est la suivante: comment le passif est-il passé de 2,9 milliards en 2004 à 10,1 milliards en 2022-2023? Quels facteurs ont contribué à cette augmentation? C'est ma première question.

Mme Cote : Souhaitez-vous entendre les directrices d'abord?

La sénatrice Galvez : Qui peut répondre à ma question?

Kimberley Leach, Principal, Office of the Auditor General of Canada: I'll start by talking about the report. Thank you for the question.

The program began in 2005, and the liability at that point was \$2.9 billion for contaminated sites. It increased in 2023 to \$10.1 billion. The reasons for that — and I'm sure Ms. Cote can give you some of the specific details — but we asked the same question during our audit, and we found that one of the main reasons was what they call cost adjustments. That can be a number of things, including revisions to the initial estimates, as we have heard. Certainly, we have learned a lot more over time, and that has increased the cost of the liability.

There are delays in site remediation. These sites are in the North. They can be difficult to access, and there are difficult seasons to do the work in. There is also a lack of initial assessment data, which would help in terms of more reliable estimates. There are things like inflation and poor results from past phases. Coronavirus and associated supply chain effects were also cited as reasons. That's in paragraph 18 of our report.

Senator Galvez: I have two more questions. This cause of liability — who will afford this liability? Who is responsible for this liability? Is it the government? Did you find any of the past owners of these sites? Are they somehow liable?

Ms. Leach: Some of the departmental representatives could probably speak to that, but the liability is reported in the *Public Accounts of Canada* — that number 10.1 —

Senator Galvez: So it is for us to front all of that?

Ms. Leach: Yes.

Senator Galvez: Last, I see the number of sites, but it doesn't say whether it's single metal mine, poly-metal mine or oil and gas. Do you have statistics on the types of sites?

Ms. Leach: Yes, we didn't publish the details of that in the report, but I'm sure Mr. Wright can give you some of the details. The federal contaminated sites inventory provides a detailed assessment of the different types of sites and the contaminants that are in each of the sites.

Kimberley Leach, directrice principale, Bureau du vérificateur général du Canada : Je commencerais en évoquant le rapport. Je vous remercie pour votre question.

Le programme a été lancé en 2005, et le passif s'élevait alors à 2,9 milliards de dollars pour les sites contaminés. En 2023, ce montant est passé à 10,1 milliards de dollars. Nous nous sommes posé la même question lors de notre audit et nous avons constaté que l'une des principales explications tenait à ce que l'on appelle les ajustements de coûts. Je suis certaine que Mme Cote pourra d'ailleurs vous fournir des précisions à ce sujet. Il peut s'agir de divers facteurs, y compris des révisions des estimations initiales, comme nous l'avons entendu. En effet, il va sans dire que nous avons pris connaissance de nombreux éléments supplémentaires au fil du temps, ce qui a conduit à une augmentation du montant que représente le passif.

Il y a des retards dans la remise en état des sites, notamment en raison du fait que ces sites se trouvent dans le Nord. Ils peuvent être difficiles d'accès, et certaines saisons n'y sont pas propices à l'exécution des travaux. On constate également des lacunes dans les données d'évaluation initiale, alors que celles-ci auraient contribué à l'établissement d'estimations plus fiables. Des facteurs comme l'inflation et les mauvais résultats des phases précédentes viennent s'y ajouter. Le coronavirus et les effets qui en ont découlé sur la chaîne d'approvisionnement ont également été cités parmi les raisons. Ces éléments figurent au paragraphe 18 de notre rapport.

La sénatrice Galvez : Il me reste deux questions à poser. En ce qui concerne le passif, qui assumera ce passif? Qui est responsable de ce passif? Est-ce le gouvernement? Avez-vous retrouvé les anciens propriétaires de ces sites? En sont-ils responsables à quelque titre que ce soit?

Mme Leach : Certains représentants des ministères pourraient probablement vous en dire plus à ce sujet, mais le passif est indiqué dans les *Comptes publics du Canada*, au numéro 10.1.

La sénatrice Galvez : Il incombe donc à nous tous d'assumer l'ensemble de ces coûts?

Mme Leach : Oui.

La sénatrice Galvez : Enfin, je vois le nombre de sites, mais il n'est pas précisé s'il s'agit de mines produisant un seul métal, de mines produisant plusieurs métaux ou de puits pétroliers et gaziers. Avez-vous des statistiques sur les types de sites?

Mme Leach : Oui, nous n'avons pas publié les détails dans le rapport, mais je suis sûre que M. Wright peut vous les donner. L'inventaire des sites contaminés fédéraux fournit une évaluation détaillée des différents types de sites et des contaminants présents dans chacun d'entre eux.

Senator Galvez: I have one last question. When you calculate the remediation, the option of recovering some of these metals in the case of the poly-metallic mine has been studied. For one tonne of earth that you dig, you just collect a few grams of a given metal, but many metals remain in the residue.

Have you seen the alternative or the possibility of recuperating those metals?

Mr. Wright: Perhaps I can package a couple of responses to the questions you had.

What I can add to the first is that there is a 10-step process for the remediation of contaminated sites. It is at the completion of step 7, where you create remediation plan, when you establish a baseline cost estimate. Many of these sites have been going through the initial steps. So if you look at the eight largest sites in the North, which are part of the Northern Abandoned Mines Reclamation Program, it can help to provide some sense of why costs have increased. Of those eight projects, of which Giant Mine and Faro Mine are included, seven are now in step 7, where those remediation plans are now being established. You can put a cost estimate beside them.

Giant Mine, which is one of the largest, is now in step 8. It has moved into implementation.

This is the stage where baseline cost estimates get established, but those earlier stages, you don't have a clear scope, so it is impossible to establish the baseline cost estimate.

Just to give you a bit of a sense of the scale and complexity of the projects just on Faro and Giant. Faro is a former lead/zinc mine. It was 25 square kilometres in size. You're talking about 70 million tonnes of tailings and 320 million tonnes of waste rock. So you have about 26,000 football fields a metre of water deep. When you look at Giant Mine, which covers over 2,000 acres, you're talking about 237,000 tonnes of arsenic trioxide dust.

So these are very large, complex projects.

Regarding the Faro Mine site, there is another portion of that site called Vangorda. There are actually talks at this point to perhaps reactivate that into active mine operation — exactly to your point — and we're working with local Indigenous communities to be partial owners of that, potentially, and to get revenue from those operations.

There are a number of other examples where we have sold those mine sites to put them into active operation and to clean them up at the same time.

La sénatrice Galvez : J'ai une dernière question. Lorsque vous calculez l'assainissement, l'option de récupération de certains de ces métaux, comme dans le cas de la mine polymétallique, est étudiée. Pour une tonne de terre que vous excavez, vous ne recueillez que quelques grammes d'un métal donné, mais de nombreux métaux restent dans les résidus.

Avez-vous envisagé la possibilité de récupérer ces métaux?

M. Wright : Je peux peut-être apporter quelques réponses aux questions que vous avez posées.

Ce que je peux ajouter à la première, c'est qu'il existe un processus en 10 étapes pour l'assainissement des sites contaminés. C'est à l'issue de l'étape 7, quand on crée un plan d'assainissement, que l'on établit une estimation des coûts de base. Nombre de ces sites ont franchi les premières étapes. Si l'on examine les huit plus grands sites du Nord, qui font partie du Programme de remise en état des mines abandonnées du Nord, on peut comprendre pourquoi les coûts ont augmenté. Sur ces huit projets, dont la mine Giant et la mine Faro font partie, sept en sont à l'étape 7, où les plans d'assainissement sont en cours d'élaboration. On peut donc établir une estimation des coûts liés à ces projets.

La mine Giant, qui est l'une des plus grandes, en est maintenant à l'étape 8. Elle est passée à la phase de mise en œuvre.

C'est à ce stade que les estimations de coûts de base sont établies, mais aux stades antérieurs, comme la portée n'est pas clairement définie, il est impossible d'estimer les coûts de base.

Pour vous donner une idée de l'ampleur et de la complexité des projets, je vais vous parler des mines Faro et Giant. Faro est une ancienne mine de plomb et de zinc. Elle s'étendait sur 25 kilomètres carrés. On parle de 70 millions de tonnes de résidus miniers et de 320 millions de tonnes de stériles. Cela représente environ 26 000 terrains de football à un mètre de profondeur. La mine Giant, qui s'étend sur plus de 2 000 acres, contient 237 000 tonnes de poussière de trioxyde de diarsenic.

Il s'agit donc de projets très vastes et complexes.

En ce qui concerne le site de la mine de Faro, il existe une autre partie de ce site appelée Vangorda. Des pourparlers sont en cours en vue d'une éventuelle reprise de l'exploitation minière — exactement comme vous l'avez dit — et nous travaillons avec les communautés autochtones locales pour qu'elles en soient partiellement propriétaires et pour qu'elles tirent des revenus de ces activités minières.

Il existe un certain nombre d'autres exemples de sites miniers que nous avons vendus pour les remettre en exploitation et les nettoyer en même temps.

So we are doing exactly as you suggested.

Senator D. M. Wells: Thank you, panellists. Again, mine is a question of remediated sites.

What happens in the event that a contaminated site has an effect on drinking water near a reserve, town or where there is a use of the water that could be deleterious to people if it's contaminated? Are there programs in place? Is it financial? Is it relocation? I don't know if remediation is possible if it's in groundwater.

Mr. Wright: I'm happy to start with this.

That question is the exact reason why these programs exist and why there is such care with monitoring when they are in care and maintenance, which is the stage before active remediation, where there are sometimes urgent works to address risks when they are identified.

Again, with the Faro Mine site, which is in care and maintenance stage at this point — it has not entered active remediation — we have accelerated the planning to put in place the permanent water treatment plant just to mitigate that exact type of risk you are speaking of.

There is a fairly very strong regulatory co-management framework in place within the territories. There is also active management with Indigenous communities. In fact, on project oversight committees for Faro Mine and Giant Mine, for example, the Indigenous communities sit on those project oversight boards.

So there are measures to make sure there is open and transparent information and active risk management measures to avoid just so those types of instances.

At the same time, to come back to your question, two summers ago now, when the fires in the Northwest Territories were such a risk, and Yellowknife had to be evacuated, there were plans in place to be able to deal with those types of instances with the Giant Mine to ensure there would be no risk to drinking water or inhabitants.

Senator D. M. Wells: Okay.

I will go to mine sites for a moment. The regulator for mine sites — is that a provincial body or is that Natural Resources Canada, a federal body?

Ms. Leach: That would be both. It would depend, because some of the sites in the North are managed by the federal government, and some of them are managed by the province or the territory.

Nous faisons donc exactement ce que vous avez proposé.

Le sénateur D. M. Wells : Merci aux témoins. Encore une fois, ma question porte sur les sites assainis.

Que se passe-t-il si un site contaminé a des répercussions sur l'eau potable à proximité d'une réserve ou d'une ville, en ce sens que l'eau pourrait être contaminée et donc nocive pour les gens? Des programmes ont-ils été mis en place? S'agit-il d'une aide financière? S'agit-il d'une relocalisation? Je ne sais pas s'il est possible de décontaminer des eaux souterraines.

M. Wright : Je suis heureux de répondre en premier.

Ce problème est la raison même de l'existence de ces programmes et de l'attention portée à la surveillance durant l'étape de l'entretien, c'est-à-dire l'étape précédant l'assainissement actif, au cours de laquelle des travaux urgents sont parfois nécessaires pour s'attaquer aux risques qui sont relevés.

Au site de la mine Faro, où nous en sommes actuellement à l'étape de l'entretien — nous n'en sommes pas encore à l'étape de l'assainissement actif —, nous avons accéléré la planification concernant l'établissement d'une usine permanente de traitement de l'eau afin d'atténuer le type de risque dont vous parlez.

Il existe un cadre réglementaire de cogestion assez solide dans les territoires. Il existe également une gestion active avec les communautés autochtones. En fait, les communautés autochtones siègent aux comités de surveillance des projets de la mine Faro et de la mine Giant, par exemple.

Il existe donc des mesures visant à garantir un échange d'informations ouvert et transparent, ainsi que des mesures de gestion active des risques afin d'éviter ce type de situation.

Par ailleurs, pour revenir à votre question, il y a deux étés, lorsque les incendies dans les Territoires du Nord-Ouest posaient un tel risque et que Yellowknife a dû être évacuée, des plans ont été mis en place pour pouvoir faire face à ce type de situation en ce qui a trait à la mine Giant et s'assurer qu'il n'y aurait pas de risque pour l'eau potable ou les habitants.

Le sénateur D. M. Wells : D'accord.

Je vais parler un moment des sites miniers. La réglementation des mines relève-t-elle d'une instance provinciale ou de Ressources naturelles Canada, une instance fédérale?

Mme Leach : Les deux cas de figure existent. Certains sites dans le Nord sont gérés par le gouvernement fédéral et d'autres par celui de la province ou du territoire.

Senator D. M. Wells: So I think the best practice — I don't know if this comes out of the audits you do, but I think as a recommendation — but a best practice would be to have, as a surety or a bond and a condition of licence, an amount for a severe remediation ought to be held. I know that is what is done with the offshore petroleum boards, which you might know. That works well because the money is there. If a company goes bankrupt, the money doesn't disappear, which I think is a big problem.

Who would be the regulatory authority — so we understand that it might be the province, territory or the federal government via Natural Resources Canada for mines — for airports, industrial facilities, landfills and military bases? Who would be the regulatory authority for those types of sites that might be contaminated as part of their normal operations?

Ms. Leach: If they are federal airports, for example, Transport Canada would be responsible.

Senator D. M. Wells: That would be all airports, not just Transport Canada's airports.

Ms. Leach: Transport Canada is here; they could probably speak to that. There are some provincially regulated airports as well.

Ross Ezzedin, Director General, Air and Marine Programs, Transport Canada: Are you asking about the regulatory authority with respect to the environment? Okay, that would usually be the province. It would be up to the owner.

Senator D. M. Wells: What if it's a federal site, like a Department on National Defence, or DND, site? It's not a landfill; it's a DND site, which would be a federal site. Would it still come under provincial regulation — the environmental aspect?

Ms. Leach: Within the Federal Contaminated Sites Action Plan, there are 17 different federal departments that are custodians, and those are departments like DND, Transport, CIRNAC and ECCC. There are 19 departments in total, but 17 are custodians that actually own and are responsible to remediate those sites.

Senator D. M. Wells: I'm from Newfoundland and Labrador. I was told some years ago by someone in DND that 5 Wing Goose Bay, which is a former National Defence site; it's inactive. The reason they didn't greenfield it and close it was because it would be too expensive to remediate. There are, obviously, a lot of fuels, chemicals and other substances that are dangerous or deleterious. If they closed it — that there would have to be that remediation. It was cheaper for them to just keep

Le sénateur D. M. Wells : Il y aurait selon moi une pratique exemplaire. Je ne sais pas si elle est mentionnée dans vos audits. Ce serait, je pense, une recommandation. Cette pratique exemplaire serait d'avoir, comme garantie ou caution et comme condition de licence, un montant pour des travaux majeurs d'assainissement s'ils s'avéraient nécessaires. Je sais que c'est ce que font les offices des hydrocarbures extracôtiers, que vous connaissez peut-être. Cette mesure fonctionne bien, car l'argent est prévu. Si une société fait faillite, l'argent ne disparaît pas, car c'est, selon moi, un grave problème si l'argent disparaît.

Quel serait l'organisme de réglementation? Nous comprenons qu'il pourrait s'agir de celui de la province, du territoire ou du gouvernement fédéral, par l'entremise de Ressources naturelles Canada dans le cas des mines. Qu'en est-il des aéroports, des installations industrielles, des sites d'enfouissement et des bases militaires? Qui réglemente ces types de sites où une contamination peut être causée par des activités normales?

Mme Leach : Dans le cas des aéroports fédéraux, par exemple, Transports Canada serait responsable.

Le sénateur D. M. Wells : Vous voulez dire tous les aéroports, pas seulement ceux de Transports Canada.

Mme Leach : Des représentants de Transports Canada sont présents et pourraient en parler. Il existe également des aéroports sous réglementation provinciale.

Ross Ezzedin, directeur général, Programmes maritimes et aériens, Transports Canada : Vous demandez quelle est l'autorité de réglementation en matière d'environnement? Ce serait l'autorité provinciale. Il faut voir qui est propriétaire.

Le sénateur D. M. Wells : Et s'il s'agit d'un site fédéral, un site du ministère de la Défense nationale, par exemple? Je ne parle pas d'un site d'enfouissement, mais d'un site du MDN, donc d'un site fédéral. Est-ce que l'aspect environnemental est tout de même assujéti à la réglementation provinciale?

Mme Leach : Dans le cadre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux, 17 ministères fédéraux différents sont des gardiens, notamment le ministère de la Défense nationale, le ministère des Transports, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada et Environnement et Changement climatique Canada. Il y a 19 ministères au total, mais 17 d'entre eux sont des gardiens, et ils sont responsables de leur assainissement.

Le sénateur D. M. Wells : Je viens de Terre-Neuve-et-Labrador. Il y a quelques années, quelqu'un du MDN m'a dit que la 5^e Escadre de Goose Bay, qui est un ancien site de la Défense nationale, était inactive. La raison pour laquelle on ne l'a pas transformé en site vierge et on ne l'a pas fermé, c'est qu'il serait trop coûteux de l'assainir. On y trouve évidemment beaucoup de combustibles, de produits chimiques et d'autres substances dangereuses ou nocives. Si on l'avait fermé, il aurait fallu

it not closed but not active. Are you familiar with this; have you run into this type of thing? I say 5 Wing Goose Bay because I'm from the province, but are there other sites like this?

Ms. Leach: Yes, there are different ways to remediate sites. I'm speaking more as my time as a city planner actually, way back when. Yes, so there would be sites that would be actively remediated meaning that contaminated soil would be removed and placed in a landfill or placed elsewhere. Then there would be passive remediation which could be something like aerating the soil and letting it sit for any number of years. There are a range of different kinds of remediation options available. And that has happened even in our own city with LeBreton Flats. There has been remediation there that has been both active and passive over many years.

Senator D. M. Wells: One more question?

The Chair: I'll come back to you in a second. Allow me to ask a question at this point. It really bothers me, I must admit, basically where the Government of Canada, us, Canadians, are basically stuck with a huge, significant liability and the explanation we get is that, "Well, we didn't have adequate, full information."

Secondly, we didn't have any sense of the payer by the user effectively. And yet, I have been here for a little bit, I think for 20 years I have asked this question. They said, "No, no, for the mines we now ask for deposits or some kind of bond." We don't get exposed, and yet the amount keeps growing and growing and growing. I just can't help but feel that the mining industry is a tough industry. If you look at the market, there are a lot of failures in the market.

I'm surprised with all that information that we are not quicker to respond to say, "How do we protect ourselves?" We are prepared to have the mines open, but someone has to pay for it to ensure that is not the taxpayers. How do you make me feel better from this disaster? Go ahead.

Mr. Wright: Thank you for the question. I'm happy to start. Within the northern context, it is important to understand that the federal government played a different role than it did with the provinces as a federal land manager. As we have gone through devolution now of powers to the territories — and that is an ongoing act — the federal government has some of these legacy sites. Many of the sites that we're talking were in operation for decades and decades in the past into the 1950s, and sometimes earlier.

procéder à des travaux d'assainissement. Il était plus économique non pas de le fermer, mais de le laisser inactif. Êtes-vous au courant de cette situation et avez-vous déjà été confrontée à ce genre de choses? Je parle de la 5^e Escadre de Goose Bay parce que je suis de la province, mais y a-t-il d'autres sites de ce genre?

Mme Leach : Oui, il y a différentes façons d'assainir les sites. Je vous parle ici davantage à titre d'ancienne urbaniste, un rôle que j'ai assumé il y a bien longtemps. Il y a donc des sites qui font l'objet d'un assainissement actif, c'est-à-dire que le sol contaminé est enlevé et envoyé dans une décharge ou ailleurs. Ensuite, il y a l'assainissement passif, qui peut consister à aérer le sol et à le laisser reposer pendant un certain nombre d'années. Il existe toute une série d'options d'assainissement. C'est ce qui s'est passé dans notre propre ville, aux plaines LeBreton. Il y a eu à la fois un assainissement actif et passif pendant de nombreuses années.

Le sénateur D. M. Wells : Puis-je poser une autre question?

Le président : Je reviendrai à vous dans une seconde. Permettez-moi de poser une question à ce stade. Je dois admettre que cela me dérange vraiment que le gouvernement du Canada, nous, les Canadiens, soyons aux prises avec un énorme et important passif et que l'explication que nous recevons soit: « Eh bien, on ne disposait pas d'informations adéquates et complètes. »

Deuxièmement, nous ne connaissions pas le principe du pollueur-payeur. Et pourtant, je suis ici depuis un peu plus de 20 ans, je crois, et j'ai posé cette question. On m'a répondu : « Non, non, dans le cas des sites miniers, nous demandons maintenant des garanties ou une sorte de caution. » Nous ne voulions pas avoir à payer, et pourtant le montant ne cesse d'augmenter. Je ne peux m'empêcher de penser que l'industrie minière est une industrie difficile. Si vous regardez le marché, vous verrez qu'il y a beaucoup d'échecs.

Je m'étonne qu'avec toutes ces informations, nous ne soyons pas plus rapides à répondre à la question suivante: « Comment nous protéger? » Nous sommes prêts à laisser les mines ouvertes, mais quelqu'un doit en assumer le coût pour que ce ne soit pas les contribuables. Comment pouvez-vous me rassurer face à ce désastre? Allez-y.

M. Wright : Je vous remercie de votre question. Je vais commencer avec plaisir. Dans le contexte nordique, il est important de comprendre que le gouvernement fédéral a joué un rôle différent de celui qu'il a joué avec les provinces en tant que gestionnaire des terres fédérales. Au fur et à mesure de la dévolution des pouvoirs aux territoires — et c'est un processus en cours — le gouvernement fédéral a hérité de certains de ces anciens sites. Bon nombre des sites dont nous parlons ont été exploités pendant des décennies, jusque dans les années 1950, et parfois avant.

Now, there are regimes in place now in the territories where if a mining operation is to start operations, a financial surety has to be put in place. That did not exist in some of the mines that we are talking about at this point. Many of those mining operations starting up now would not automatically fall to the federal government; the territorial governments in many cases would be the backstop.

We're talking about a historical period in which there has been a significant change in the northern context.

The Chair: You mentioned today, therefore, is it possible that some form of government would do a deal but not provide for cover completely for all the potential risks? Well, I'm sure there are very good stories, good explanations, and they are such good people, let's trust them, but to our detriment.

Mr. Wright: Again, others may want to jump in, but at this point, a mining company would be asked to develop a remediation plan and a closure plan. A cost estimate for that plan would be established and they would have to provide financial security for that. Whether, in all instances, that would cover all of the liabilities, that's a question that time will tell.

Mr. Dompierre: In exhibit 1.7 and 1.8, we talk about a report that we published in 2002 where we made observation around specifically financial security. As you can see in the graph, there are very limited dollars in the bank in order to be able to remediate and compensate in those situations. Two examples are the Giant Mine as has been described so far and the Faro Mine as well. If we go back to the mines, and if there is no financial security in place in order to support, therefore, it is hard to go back and pay back in terms of how do we remediate and ensure that they are covering from those situations?

Senator D. M. Wells: Ms. Cote, I think I heard you say that it was positive or beneficial in contaminated sites because it is economic opportunity for Indigenous people to be active in the clean-up opportunity. That just doesn't sit well with me. I don't think there is any good news in a contaminated site that has an effect on water, could have an effect on water, certainly has an effect on wildlife, so it is not a question. It doesn't sit well with me when that is seen as a positive or an opportunity.

Ms. Cote: I would agree with you. I do not think contaminated sites and their impacts on Indigenous communities — there are no silver linings there.

The point I had intended to make was that as the program has evolved, since its inception, one of the things that has been put in place is a greater understanding of the impacts that these sites have on Indigenous communities, particularly in communities

Il existe aujourd'hui des régimes en place dans les territoires dans le cadre desquels, pour qu'une exploitation minière puisse démarrer, une garantie financière doit être mise en place. Cela n'existait pas dans le cas de certaines des mines dont nous parlons actuellement. Bon nombre de ces exploitations minières qui démarrent aujourd'hui ne relèvent pas automatiquement du gouvernement fédéral; dans de nombreux cas, ce sont les gouvernements territoriaux qui sont le filet de sécurité.

Nous parlons d'une période au cours de laquelle le contexte nordique a connu un changement important.

Le président : Aujourd'hui, est-il donc possible qu'un quelconque gouvernement conclue un accord, mais n'assume pas entièrement les coûts de tous les risques potentiels? Je suis sûr qu'il y a de très bonnes anecdotes, de bonnes explications, et il existe de très bonnes personnes, auxquelles nous faisons confiance, mais à notre détriment.

M. Wright : Là encore, d'autres voudront peut-être intervenir, mais à ce stade, on demanderait à une société minière d'élaborer un plan d'assainissement et de fermeture. Une estimation des coûts de ce plan serait établie et la société devrait fournir une garantie financière pour cela. L'avenir nous dira si, dans tous les cas, cette garantie couvrira tous les passifs.

M. Dompierre : Dans les pièces 1.7 et 1.8, nous parlons d'un rapport que nous avons publié en 2002 et dans lequel nous avons fait des observations concernant précisément la garantie financière. Comme vous pouvez le voir dans le graphique, il y a très peu d'argent en banque pour l'assainissement et l'indemnisation. Deux exemples sont la mine Giant, telle qu'elle a été décrite jusqu'à présent, et la mine Faro. Dans le cas des mines, si elles ne fournissent aucune garantie financière, il est difficile de revenir vers elles pour l'assainissement et de s'assurer qu'elles couvrent les coûts.

Le sénateur D. M. Wells : Madame Cote, je crois vous avoir entendue dire que les sites contaminés étaient positifs ou bénéfiques parce qu'ils offrent des possibilités économiques aux peuples autochtones en leur permettant de participer activement à la dépollution. Je ne suis pas du tout d'accord. Je pense qu'un site contaminé qui a un effet sur l'eau, qui pourrait avoir un effet sur l'eau, et qui a certainement un effet sur la faune et la flore, n'est pas du tout une bonne nouvelle. Je ne suis pas d'accord avec le fait que l'on considère cela comme un élément positif ou une occasion.

Mme Cote : Je suis d'accord avec vous. Je ne pense pas que les sites contaminés et leur impact sur les communautés autochtones... Il n'y a pas de bons côtés à cela.

Ce que je voulais dire, c'est qu'au fur et à mesure de l'évolution du programme, depuis sa création, l'une des choses qui a été mise en place est une meilleure compréhension des impacts que ces sites ont sur les communautés autochtones, en

where the sites are actually on reserve or in the North in their traditional territories with land claims.

Through the FCSAP program, there are increased opportunities for Indigenous businesses to be engaged in the remediation activities as part of Canada's reconciliation approach. I completely agree with you that there are no positives with contaminated sites, but there are some advancements in the program that allow us to look at these sites and work with our partners that are impacted so that in the remediation efforts, there are some benefits to Indigenous communities as well as businesses to participate in the remediation activities in a way that makes sense to them and their communities. Mr. Wright has explained a little bit about how that is happening in the North, where communities are very much engaged in the projects and in the sites, and there is a range of that engagement in southern Canada as well.

Senator Hartling: I'm new tonight. I'm stepping in for somebody. This is a lot of new information. I want to thank you for being here. I also sit on the Committee on Indigenous Peoples, so I do know a lot about Aboriginal issues. To follow up with what Senator Wells said, it is tragic that Indigenous people are in these situations and we are trying to help them.

I know you know more than I do. Just to kind of help for folks at home too, do you know the impacts on the health and wellness of the Indigenous people? Have you studied that? Is that something that you know about? How do you engage Indigenous people in this process? I'm sure there is some lack of trust and things going on there. Can you tell us more about that?

Ms. Leach: Certainly, I can start with that. I just wanted to point out that during our audit we spoke with many of the Indigenous communities in all three territories, and we recognize that this is a significant issue in these territories.

We spoke with them, and they told us that they felt that the federal government had missed opportunities to advance on reconciliation commitments and to leverage the large remediation projects, some of which, of course, are billions of dollars.

Some of the specific concerns that they expressed included a lack of meaningful engagement, consultation and consideration of their input and decision making; a lack of capacity of the communities and administrative burden; and a lack of equitable provision and limited to non-existent socio-economic benefits. So we made some recommendations to that effect that the department accepted, but we agree, and we did look at that to the

particulier les sites qui se trouvent dans les réserves ou dans le Nord, dans les territoires traditionnels qui font l'objet de revendications territoriales.

Grâce au Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux, les entreprises autochtones ont davantage de possibilités de participer aux activités d'assainissement dans le cadre de l'approche de réconciliation du Canada. Je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire que les sites contaminés n'ont rien de positif, mais l'avancement de ce plan nous permet d'examiner ces sites et de travailler avec nos partenaires concernés afin que les communautés autochtones et les entreprises puissent participer aux efforts de remise en état de manière sensée pour elles et pour leurs communautés. M. Wright a expliqué un peu comment cela se passe dans le Nord, où les communautés sont très impliquées dans les projets et les sites, et il y a aussi une certaine forme d'engagement dans le sud du Canada.

La sénatrice Hartling : Je suis nouvelle ici ce soir. Je remplace quelqu'un. Il y a beaucoup de nouvelles informations. Je tiens à vous remercier de votre présence. Je siège au Comité des peuples autochtones, et je connais donc bien les questions autochtones. Pour faire suite à ce qu'a dit le sénateur Wells, je tiens à dire qu'il est terrible que les Autochtones se retrouvent dans ces situations. Nous essayons de les aider.

Je sais que vous en savez plus que moi. Juste pour éclairer les gens à la maison, pouvez-vous nous expliquer quelles sont les répercussions sur la santé et le bien-être des peuples autochtones? Vous êtes-vous penchée là-dessus? Connaissez-vous ces répercussions? Comment faites-vous participer les peuples autochtones? Je suis sûre qu'il y a un manque de confiance et que des choses se produisent. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

Mme Leach : Je peux certainement commencer. Je veux juste souligner qu'au cours de notre audit, nous nous sommes entretenus avec de nombreuses communautés autochtones dans les trois territoires, et nous reconnaissons qu'il s'agit d'un problème important dans ces territoires.

Nous nous sommes entretenus avec elles, et elles nous ont dit qu'elles estimaient que le gouvernement fédéral avait manqué des occasions de faire avancer les engagements en matière de réconciliation et de tirer parti des grands projets d'assainissement, dont certains, bien sûr, se chiffrent en milliards de dollars.

Parmi les préoccupations particulières qu'elles ont exprimées, citons l'absence d'engagement significatif, de consultations et de prise en compte de leur contribution à la prise de décisions; le manque de capacités au sein des communautés et le fardeau administratif; l'absence de prestation équitable et les avantages socioéconomiques limités, voire inexistantes. Nous avons donc formulé des recommandations, que le ministère a acceptées, mais

extent that we could in our audit. I'm sure Mr. Wright could answer some of the details.

Mr. Wright: Thank you very much. Maybe I will start, and I think Georgina Lloyd may be well placed to add some additional detail.

So to the point of contaminated sites — there is no silver lining to contaminated sites, but as Nicole Cote indicated, many of the contaminated sites were created on the traditional territories of Indigenous people, and so engaging them and trying to work in partnership to create economic benefits are critically important. We can always do better. There is no question about that. But we are working through co-management regimes with Indigenous communities, creating community benefits agreements, procurement framework agreements. The Giant Mine, for example, since 2017, \$299 million of the contracts have been awarded to Indigenous businesses, which is 54% of the total contracts.

So across the contaminated sites — and we have targets that we have established. They are aspirational targets, and in not all cases do we hit all of those targets, but we are seeing in the 30%, 40%, sometimes 50% of contractual business opportunities, employment opportunities in the 20%. I pass it over to Georgina Lloyd to provide some greater details.

Georgina Lloyd, Assistant Deputy Minister, Northern Affairs, Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada: Thank you so much to the committee for the question and the opportunity to present. Thank you as well for allowing me to participate virtually today so I can be here in the traditional territory of the Kwanlin Dün First Nation and the Ta'an Kwäch'än Council to meet specifically on this issue with Yukon First Nations.

I'll respond to the question in two different ways. How do we engage with Indigenous peoples? First of all, I would speak to the Northern regulatory framework which is different in the North than it is in the South. I know there was some discussion about permitting and regulatory functions and who is providing the approval for these types of projects and for new mining developments or any new developments. Those go through a co-management regime which is managed jointly. This regime is born out of modern treaties. It is systems, institutions of public governments. So co-management boards like the Yukon Environmental Socio-economic Board, like the Mackenzie Valley Resource Economic Board. These boards play a function in permitting and resourcing and environmental assessment, and all of the decisions are co-managed between territorial governments, the Government of Canada and Indigenous

nous sommes d'accord, et nous avons examiné cette question dans la mesure que nous pouvions le faire dans le cadre de notre audit. Je suis sûre que M. Wright pourra fournir une réponse plus détaillée.

M. Wright : Merci beaucoup. Je vais commencer, et je pense que Georgina Lloyd est bien placée pour ajouter quelques détails supplémentaires.

En ce qui concerne les sites contaminés, il n'y a pas d'aspects positifs, mais comme l'a indiqué Nicole Cote, de nombreux sites contaminés se trouvent sur les territoires traditionnels des peuples autochtones, et il est donc essentiel de les impliquer et d'essayer de travailler en partenariat pour créer des avantages économiques. Nous pouvons toujours faire mieux. Cela ne fait aucun doute. Toutefois, nous travaillons avec les communautés autochtones dans le cadre de régimes de cogestion, nous signons des ententes sur les retombées pour les communautés et des accords-cadres sur les marchés publics. Pour la mine Giant, par exemple, depuis 2017, des contrats totalisant 299 millions de dollars ont été attribués à des entreprises autochtones, soit 54 % de l'ensemble des contrats.

Ainsi, sur l'ensemble des sites contaminés... Nous avons des objectifs que nous avons établis. Ce sont des objectifs ambitieux, et nous ne les atteignons pas dans tous les cas, mais nous atteignons 30 %, 40 %, parfois 50 % sur le plan des contrats qui offrent des possibilités d'affaires, et nous atteignons les 20 % au chapitre des contrats qui offrent des possibilités d'emploi. Je cède la parole à Georgina Lloyd, qui vous en dira davantage.

Georgina Lloyd, sous-ministre adjointe, Affaires du Nord, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada : Je remercie le comité pour la question et pour l'occasion qui m'est offerte de m'exprimer. Je vous remercie également de m'avoir permis de participer virtuellement aujourd'hui afin que je puisse me rendre sur le territoire traditionnel de la Première Nation de Kwanlin Dün et du Conseil des Ta'an Kwäch'än pour rencontrer les Premières Nations du Yukon précisément au sujet de cette question.

Je répondrai à la question de deux manières différentes. Comment s'engager auprès des peuples autochtones? Tout d'abord, je voudrais parler du cadre réglementaire, qui est différent dans le Nord par rapport au Sud. Je sais qu'il y a eu des discussions sur l'attribution de permis et la réglementation ainsi que sur la question de savoir qui approuve ce type de projets, les nouveaux projets miniers ou tout autre nouveau projet. Ces projets sont soumis à un régime de cogestion, c'est-à-dire qu'ils sont gérés conjointement. Ce régime est issu des traités modernes. Des systèmes ou des entités au sein de gouvernements y participent, tels l'Office d'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon ou le Mackenzie Valley Resource Economic Board. Ces organismes jouent un rôle dans la délivrance des permis, l'attribution des ressources et l'évaluation environnementale. Toutes les décisions sont prises conjointement

peoples, and they are required as part of the treaties. That process in itself is one way Indigenous partners across territories can engage in decision making.

Then the other piece would be specific to projects. Every project that we manage we have a governance mechanism and an ability to engage with Indigenous partners. In the 2023-24 fiscal year, we provided more than \$8 million for partners to come to the table and just have conversations with us. Of course, we work at the pace of partners, and it is a voluntary space for them to enter.

I would give the example of the Giant Mine in this case, because it is quite a substantial remediation project. We have two governance bodies, so the Giant Mine Advisory Committee and also the Socio-Economic Advisory Body. The Yellowknives Dene First Nation, who is local and has borne the most impacts from this mine site, sits on both of those committees so they can work with us at the table and help us do things like develop remediation plans.

In addition to that, we work bilaterally with Yellowknives Dene First Nation, and we have five individual agreements with them to accord to their different needs and interests in Giant Mine. One is just about the environmental agreement, how do we approach the environment together and how do we interpret the requirements together. Another one is about community benefits. We heard about that and how we might advance and achieve socio-economic benefits at the community level.

The third one is a procurement framework agreement, so how they might be more competitive should they wish to participate in the procurement processes for the remediation activities. A good example here is some partners have told us, for example, they want to be discreet in terms of how they build capacity. We know some partners want to build capacities to offer camps, and they put all of their energy and focus into camps, so we help them build the types of capacity they need to be competitive in these markets to offer that type of service.

Then the two other agreements we have with Yellowknives Dene First Nation are the Collaborative Process Protocol Agreement — which is essentially our shared understanding of how we'll move forward together on the historical legacy. This mine operated for a long time and had significant impacts to Yellowknives Dene, so this is us coming together and agreeing that we will work together on how we manage the response to that legacy issue into the future.

Finally, you would have saw in 2022 we had an apology and compensation agreement with the Yellowknives Dene First Nation, and we provided funding for them to do their own

par les gouvernements territoriaux, le gouvernement du Canada et les peuples autochtones, comme l'exigent les traités. Ce processus permet aux partenaires autochtones des territoires de participer à la prise de décisions.

L'autre volet concerne les projets. Nous gérons chaque projet conformément à un mécanisme de gouvernance, et tous les projets nous offrent l'occasion de discuter avec les partenaires autochtones. Au cours de l'exercice 2023-2024, nous avons versé plus de 8 millions de dollars aux partenaires pour leur permettre de discuter avec nous. Bien sûr, nous travaillons au rythme des partenaires, et leur participation est volontaire.

Je citerai l'exemple de la mine Giant, un projet d'assainissement de grande envergure. Nous disposons de deux organes de gouvernance, à savoir le comité consultatif de la mine Giant et l'organe consultatif socioéconomique. La Première Nation locale des Dénés Yellowknives, qui a subi le plus de conséquences attribuables à ce site minier, siège à ces deux comités. Elle travaille avec nous et nous aide à élaborer notamment des plans d'assainissement.

En outre, nous travaillons bilatéralement avec la Première Nation des Dénés Yellowknives, avec laquelle nous avons conclu cinq accords individuels pour répondre à leurs différents besoins et intérêts dans le cadre du projet de la mine Giant. L'un d'entre eux est un accord environnemental, qui précise la manière d'aborder l'environnement ensemble et la façon dont nous interprétons les exigences. Un autre accord porte sur les avantages pour la communauté. Nous avons entendu parler. Nous nous sommes entendus sur la façon d'obtenir des avantages socioéconomiques à l'échelle de la communauté.

Le troisième est un accord-cadre sur les marchés publics, qui leur permet d'être plus compétitifs s'ils souhaitent participer aux processus d'attribution de contrats pour les travaux d'assainissement. À titre d'exemple, certains partenaires nous ont dit, notamment, qu'ils voulaient renforcer discrètement leurs capacités. Nous savons que certains partenaires veulent développer des capacités pour offrir des camps, et ils y consacrent toute leur énergie, alors nous les aidons à développer les capacités dont ils ont besoin pour être compétitifs sur ces marchés afin d'offrir ce type de service.

Les deux autres accords que nous avons conclus avec la Première Nation des Dénés Yellowknives sont le protocole d'entente sur le processus de collaboration, qui représente essentiellement notre compréhension commune de la façon dont nous allons aller de l'avant ensemble en ce qui concerne l'héritage historique. Cette mine a été exploitée pendant longtemps et a eu des répercussions importantes sur les Dénés Yellowknives. Il s'agit donc de convenir que nous travaillerons ensemble sur la manière de gérer les enjeux hérités du passé.

Enfin, vous aurez vu qu'en 2022, nous avons conclu une entente sur l'indemnisation et la présentation d'excuses avec la Première Nation des Dénés Yellowknives, et que nous lui avons

research on the historical legacy impacts to their communities, and that will pave the way for how we address those legacy issues into the future.

Senator Hartling: I don't think I heard this, but do you not deal with any of the health and wellness issues that might come from contamination? I'm just curious about that, because it seems to me that there must be some. Is that part of the work or not?

Ms. Lloyd: Certainly, we are regulated. There is a regulatory framework to actually permit a mine to open, but then there are also other regulatory functions. So if we think about health and wellness and the question earlier about drinking water, there are regulatory frameworks in place across Canada, some of them at the federal level for fisheries, for example. So we respect those requirements. That would be where a lot of health and wellness elements and standards come from.

In addition to that, it is really driven by what the interests are of the Indigenous partner and how they would like to move forward to address their health and wellness elements.

Senator Hartling: Are there issues that came up in the past? Is that something that is involved in this process or not?

Ms. Lloyd: In the case of Giant Mine, I would say that will be captured as part of the apology and compensation. So we have provided funding to Yellowknives Dene First Nation, and they are undertaking their own research about the historical impacts which could include health and wellness impacts, cultural impacts or whatever impacts they would like to explore. When they are done their research, we will come together, and part of our collaborative protocol is how we'll work on that into the future to address and respond to that in a meaningful way.

Senator Hartling: Thank you.

Senator Galvez: We have been talking a lot about two mines, the Faro Mine and the Giant Mine, and these two projects are only at phase seven of the ten-step process. They are not remediated already, yet they have been in existence since — when was this? A long time. And Giant Mine was closed in 2004, so I don't understand why we couldn't find the owner and put some liability on them.

What is the calendar? When are we going to finish the remediation of these 24,000 sites?

Ms. Leach: When the program was initiated in 2005, the goal was to reduce the liability by 2020. That was the first phase —

Senator Galvez: By 2020?

fourni des fonds pour qu'elle puisse mener ses propres recherches sur les répercussions de l'héritage historique sur ses collectivités, ce qui permettra de déterminer comment nous aborderons ces enjeux hérités du passé.

La sénatrice Hartling : Je ne pense pas que vous en avez parlé, mais n'êtes-vous pas confrontés aux problèmes de santé et de bien-être attribuables à la contamination? Je suis simplement curieuse à ce sujet, car il me semble qu'il doit y en avoir. Cela fait-il partie de votre travail?

Mme Lloyd : Certes, il y a des règlements. Il existe un cadre réglementaire régissant l'approbation de l'ouverture d'une mine, mais il existe aussi d'autres règlements. En ce qui concerne la santé, le bien-être et la question de l'eau potable, dont on a parlé plus tôt, il existe des cadres réglementaires dans l'ensemble du Canada, notamment des règlements fédéraux concernant la pêche. Nous respectons les exigences. C'est de là que proviennent de nombreuses dispositions et normes en matière de santé et de bien-être.

En outre, tout dépend des intérêts du partenaire autochtone et de la manière dont il souhaite aborder les questions de santé et de bien-être.

La sénatrice Hartling : Y a-t-il des enjeux qui ont été soulevés par le passé? Et si oui, ces enjeux font-ils partie du processus?

Mme Lloyd : Dans le cas de la mine Giant, je dirais que cela fera partie des excuses et des compensations. Nous avons donc accordé un financement à la Première Nation des Dénés Yellowknives, qui entreprend ses propres recherches concernant les répercussions historiques, culturelles et sanitaires de ce projet. Ces recherches terminées, nous nous réunirons, et une partie de notre protocole de collaboration portera sur la manière dont nous travaillerons de manière concrète à l'avenir pour traiter ce type d'enjeux.

La sénatrice Hartling : Je vous remercie.

La sénatrice Galvez : Nous avons beaucoup parlé de deux mines, la mine Faro et la mine Giant, et ces deux projets n'en sont qu'à la septième étape d'un processus en 10 étapes. Ils ne sont pas encore assainis, alors qu'ils existent depuis très longtemps. Par ailleurs, je vous rappelle que la mine Giant a été fermée dès 2004. Je ne comprends donc pas pourquoi nous ne pourrions pas contacter le propriétaire afin de lui faire endosser sa part de responsabilité dans ce dossier.

À quoi ressemble l'échéancier? Quand allons-nous enfin achever l'assainissement de ces 24 000 sites?

Mme Leach : Lorsque le programme a été lancé en 2005, son objectif était de réduire le passif environnemental d'ici 2020. Ce programme constituait la première étape...

La sénatrice Galvez : D'ici l'année 2020?

Ms. Leach: By 2020, yes. As has been described, the program started with just a few thousand sites at the time and now we have 24,000. It has grown significantly.

But in terms of the timelines for when Giant Mine and Faro Mine will be remediated, those are in the chapter — for example, it is going to take 33 years to remediate Giant Mine and 20 to 25 for Faro Mine. These are very long-term projects.

Senator Galvez: I put myself in the shoes of Indigenous people, and I will say you are offering me now an economy of remediation. This is what you are offering me — participation in the remediation economy of these two messes, Giant Mine and Faro Mine, when, at this stage, I should be monitoring the quality of water, biodiversity, nature, rangers and parks. How do they take this situation that instead of taking care and protecting, they are giving them another set of economies, a lot of money, billions that come from the government, but for remediation of contaminated water or contaminated soil, health issues?

Mr. Wright: Thank you very much for the question. There is no question; this is not straightforward and it is very complex.

Maybe to unpack a few things, many of these sites have devolved to Canada. Giant Mine closed in 2004, and it didn't automatically become a responsibility of Canada. Many of these sites are like that. It took several years before they were transferred to Canada as a backstop as the custodian of last resort to step in and work to address the environmental damage and to return the land.

As you have indicated, many times these mining sites were in operation on traditional Indigenous territory. So there are — and I can't speak for Indigenous partners on this — a range of emotions and reactions. Some Indigenous communities certainly want to try to turn the page and get economic benefits, capacity building and grow their nation from a financial perspective.

Others are very much focused on the conservation side of it and making sure that there are no downstream impacts to their nation and are, perhaps, less interested in the economic aspect here.

As Ms. Lloyd indicated, we work in partnership, in co-management regimes, and their interests are brought to the table, and those inform the approach on remediation. The remediation plans are, in many instances, developed together. It is not a Government of Canada perspective that we just march on with.

Mme Leach : D'ici 2020, en effet. Comme cela a été décrit, le programme a démarré avec quelques milliers de sites à l'époque, et en compte aujourd'hui 24 000. Nous pouvons donc constater un développement considérable sur cette période relativement courte.

À titre d'exemple, il faudra 33 ans pour assainir complètement la mine Giant, et de 20 à 25 ans pour assainir la mine Faro. Vous l'aurez compris, il s'agit de projets à très long terme.

La sénatrice Galvez : Je me mets à la place des peuples autochtones et je dirai que vous me proposez maintenant une économie de l'assainissement. C'est ce que vous m'offrez, une participation à l'économie de l'assainissement de ces deux fiascos, soit la mine Giant et la mine Faro, alors qu'à ce stade, je devrais surveiller la qualité de l'eau, la biodiversité, la nature, les gardes forestiers et les parcs. Au lieu de préserver le territoire, ils leur versent des milliards qui proviennent du gouvernement, mais rien concernant la gestion des eaux et des sols contaminés ni pour les autres enjeux environnementaux.

M. Wright : Merci beaucoup pour cette question. Il n'y a pas de doute, il s'agit d'un enjeu particulièrement complexe.

Peut-être faut-il préciser que bon nombre de ces sites ont été dévolus au Canada. La mine Giant a fermé en 2004, mais son site n'est pas tombé immédiatement sous la responsabilité du gouvernement fédéral. C'est d'ailleurs le cas d'un grand nombre de sites semblables. Il a fallu plusieurs années avant qu'ils ne soient transférés au Canada, en tant que gardien de dernier recours, pour qu'il intervienne et s'efforce de réparer les dommages causés à l'environnement et de restituer les terres.

Comme vous l'avez indiqué, ces sites miniers ont souvent été exploités sur des territoires autochtones traditionnels. Il y a donc, et je ne peux évidemment pas parler au nom de nos partenaires autochtones, toute une gamme d'émotions et de réactions. Plusieurs Premières Nations tentent de tourner la page et d'obtenir des avantages économiques et financiers afin d'assurer leur développement sur le long terme.

D'autres Premières Nations se montrent moins intéressées par la dimension économique, et préfèrent se concentrer sur l'aspect de la conservation. Leur objectif est de prévenir, ou du moins de limiter, les répercussions en aval que pourraient avoir ce type de projets sur leurs communautés.

Comme l'a expliqué Mme Lloyd, nous travaillons en partenariat, dans le cadre de régimes de cogestion, et leurs intérêts sont pris en compte, ce qui influence l'approche en matière d'assainissement. Les plans d'assainissement sont, dans de nombreux cas, élaborés ensemble. Il ne s'agit pas d'un objectif du gouvernement du Canada que nous ne ferions que mettre en œuvre.

The Chair: Some are bothered by the fact that Canada is a big loser here. We're having to pay significant sums. There must be a lot of conflicts and litigation among the previous owners and the Government of Canada. I'm sure all the previous owners would prefer to say, "No, no, that's not my problem, and the regime was different." Yet the Canadian government, I presume, must be very firm in its views, saying, "No, it is an obligation of the owner." Therefore, I presume it is a lot of litigation. There must be files two to three feet high, because this is complicated stuff. I hope the government doesn't back off too quickly on these issues. Could you make a comment about that?

Mr. Wright: Again, it is outside my area of expertise, but I would say that the regulatory regime has changed a lot over the past decades. In previous decades, whenever a company went insolvent or declared bankruptcy, I don't believe there were many tools or levers. There are certainly more tools and levers today, including the financial security that we spoke about earlier.

The Chair: Any other questions? If there are no more questions, I thank you very much for being with us. Thank you.

(The committee adjourned.)

Le président : Certains sont gênés par le fait que le Canada est un grand perdant dans cette affaire. Nous devons payer des sommes considérables. Il doit y avoir beaucoup de conflits et de litiges entre les anciens propriétaires et le gouvernement du Canada. Je suis certain que tous les anciens propriétaires préféreraient se défilier de leurs responsabilités, sous prétexte que l'ancien régime était très différent. Pourtant, le gouvernement canadien se montre implacable, et tient à rappeler les propriétaires à leurs devoirs et responsabilités. Par conséquent, je suppose qu'il y a beaucoup de litiges en cours. Il doit y avoir des dossiers de deux à trois pieds de haut, parce qu'il s'agit d'un dossier extrêmement complexe. J'espère que le gouvernement ne reculera pas trop vite sur ces questions. Pourriez-vous commenter le sujet?

M. Wright : Comme je l'ai évoqué, il ne s'agit pas de mon domaine d'expertise, mais je dirais que le régime réglementaire a beaucoup changé au cours des dernières décennies. Au cours des décennies précédentes, lorsqu'une entreprise devenait insolvable ou déclarait faillite, je ne pense pas qu'il y avait beaucoup d'outils ou de leviers. Aujourd'hui, il y a certainement plus d'outils et de leviers, y compris la sécurité financière dont nous avons parlé plus tôt.

Le président : Y a-t-il d'autres questions? S'il n'y a pas d'autres questions, je conclurai cette séance en remerciant l'ensemble des invités et des députés pour leur participation aujourd'hui.

(La séance est levée.)
